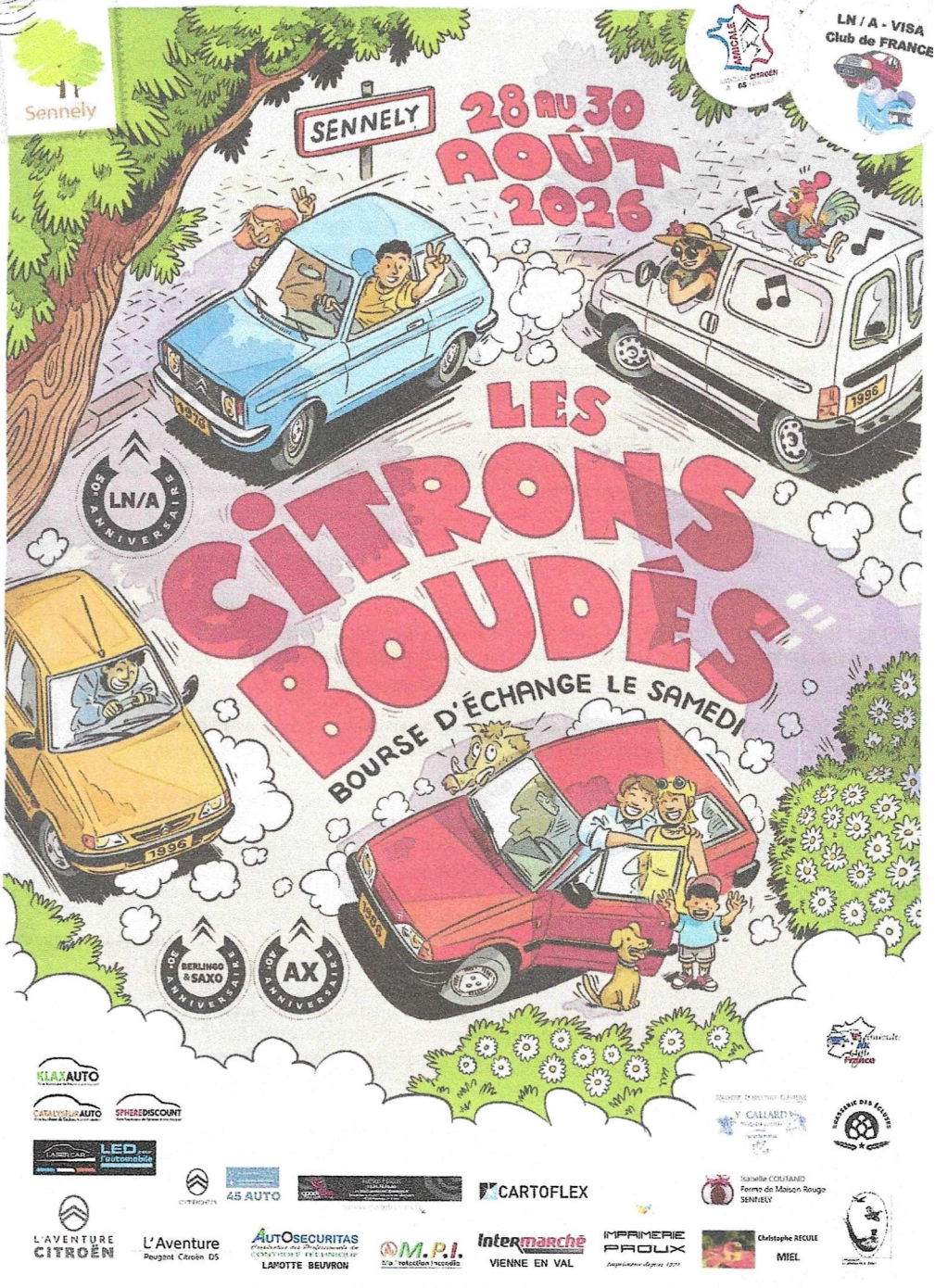

CONCEPTION & ILLUSTRATION : ROMAIN BLAIS

Ne pas jeter sur la voie publique – Imprimé par nos soins

BULLETIN INSCRIPTION

Renseignements utiles

L'inscription.

Elle comprend :

- L'accès au site, au campement sur place gratuit.
- Le rallye
- La sortie du Dimanche
- Le Repas du samedi Soir
- Les petits déjeuners

REGLEMENT INTERIEUR « LES CITRONS BOUDES »

Conditions d'admission

- Pour pénétrer, camper sur le lieu de la rencontre, il faudra présenter son droit d'entrée
- Le séjour implique, sur le site, l'acceptation des dispositions du règlement et l'engagement à s'y conformer
- Toute personne ayant acquitté son droit d'entrée déclare de ce fait, avoir pris connaissance de ce règlement.
- Les personnes utilisant un appareillage médical électrique doivent se faire connaitre lors de leur inscription s'ils souhaitent un emplacement privilégié avec accès au réseau électrique.
- Respecter les mesures générales sanitaires en vigueur

Installation

- Dans un souci d'optimisation du site, les participants sont priés de respecter les emplacements qui leur seront désignés par les organisateurs.

Accueil

- Les heures d'ouverture de l'accueil seront : du 28 Aout 2024 à 17h au 30 Aout 15h. Le site, pour des raisons techniques et de sécurité ne sera pas accessible avant son ouverture officielle et sous réserve d'autorisation par les commissions de sécurité.

Inscription

- L'accès au site ne pourra se faire que sur présentation de son inscription.
- En cas de désistement, sauf pour motif grave, aucun remboursement n'intervenant après le 01 juillet 2024.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser les inscriptions sur place ou d'invalider une inscription, sans donner le motif.
- Aucun règlement par chèque en euro, émanant de pays étranger ne pourra être accepté, un numéro IBAN est à disposition.
- Les participants et visiteurs donnent leur accord sur la publication et la diffusion éventuelle de leur image, faisant partie de l'enregistrement fait au titre de publicité de la manifestation.

Sécurité

- Les enfants mineurs sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.
- Les participants sont tenus de respecter les lieux et les signalisations mises en place par les organisateurs. Certaines zones sont formellement interdites d'accès.

Animaux

- Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté. Ils seront obligatoirement tenus en laisse.
- Les propriétaires doivent être en possession du certificat de vaccination ou passeport de l'animal.
- Ils ne doivent pas être laissés seuls, même enfermés, en l'absence de leurs maitres qui en sont civilement responsables. Des sacs à déjections canines devront être prévus et utilisés par les propriétaires d'animaux.

Véhicules

- Chaque véhicule déclaré dans cette rencontre ou en circulation demeure sous l'entière responsabilité de son conducteur et ou titulaire de la carte grise. Le véhicule doit être en règle avec les obligations prévues par la loi : assurances, agrément par un centre de CT, …
- L'organisation se réserve le droit d'exclure un véhicule ne répondant aux critères ci-dessus.

Circulation

- A l'intérieur du site, les véhicules doivent rouler à 10km/h, au maximum et respecter le code de la route
- Le stationnement ne doit pas entraver la circulation, empêcher l'installation des nouveaux arrivants, gêner les personnes installées. Les interdictions de stationnement mises en place par les organisateurs, devront être respectées.
- A l'extérieur du site, la réglementation routière fait foi. Merci de respecter le code de la route.

Tenue et respect des installations

- Chacun est tenu de respecter :
  - Les installations mises à disposition
  - L'hygiène
  - L'aspect du site
  - Les limites de sécurité, les clôtures
  - Les espaces verts, les plantations, les branches d'arbres
  - Porter une tenue vestimentaire correcte
- Toute dégradation sera à la charge de son auteur
- Il sera interdit de faire de la mécanique sur tout le site.

Incendie et secours

- Les feux (bois, charbon…) sont interdits au sol ainsi que les feux d'artifice et les pétards. Des extincteurs seront à votre disposition. Un plan de sécurité sera disponible à l'accueil. En cas d'incendie, avisez immédiatement les organisateurs.
- Un poste de secours sera en permanence présent sur le site. Un réfrigérateur y sera installé afin de conserver les médicaments qui le nécessitent. Pour en bénéficier, vous devez en faire une demande à l'accueil.

Vols

- Les organisateurs ne sont nullement responsables en cas de vol sur le site
- Chaque participant est responsable de ses biens et doit signaler tout comportement suspect aux organisateurs.

Affichage

- Ce règlement intérieur est validé par les organisateurs. Il sera affiché à l'accueil, aux divers points d'information, au dos de la feuille d'inscription. Une copie sera déposée en Préfecture et en gendarmerie.

Infractions

- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure :
  - Toute personne n'ayant pas respecté ce règlement intérieur
  - Toutes personnes perturbant sous toute forme le bon déroulement de cette manifestation.
- Toute personne sur le site doit pouvoir à tout moment prouver son inscription
- Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de manquement à ce règlement
- Tout bruit devra cesser impérativement après 23h, à l'exception de la zone d'animation et ce, sous peine de sanction. Les sirènes et gyrophares sont interdits sur tout le site.
- Tout comportement dangereux et irresponsable peut conduite à l'exclusion du participant.
- Toutes exclusions décidées par l'organisation ne donneront lieu à aucun remboursement.

Réserves

- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas d'événement imprévisible à ce jour (guerre, sinistre, intempérie, pénurie de carburant, ….).

Rallye Touristique

- Le rallye est un rallye Touristique. De ce fait, les participants doivent
  - Respecter le code de la route
  - Les lieux d'accueil
  - La faune et la flore
- Toute infraction sanctionnée par les forces de l'ordre, pendant la manifestation ne pourra prétendre à un remboursement de la part de l'organisation.

Ne pas jeter sur la voie publique – Imprimé par nos soins

Le Programme

Vendredi 28 Août 2026 :

- À partir de 17h00 : ouverture et accueil sur le site des Citrons Boudés,
- Festins sortis du coffre à partager ensemble : produits locaux conseillés solides comme liquide

Samedi 29 Août 2026 :

- À partir de 8h00 : petit déjeuner aux participants
- Ouverture de l'accueil pour les inscriptions
- Repas de midi sorti du coffre*
- 14h00 : départ pour une balade touristique à énigmes.
- 18h00 : Conférence
- 20h00 : verre de l'amitié
- Repas : cochon grillé et autres victuailles locales

Dimanche 30 Août 2026 :

- À partir de 8h00 : petit déjeuner
- 10h00 Balade en convoi avec une visite.
- Repas de midi sorti du coffre*
- 17h00 fin de la rencontre

ATTENTION : l'inscription est obligatoire
Pas d'inscription sur place

* : Snack, Bar

- Barbecue mis à disposition

8 ème Rencontre des CITRONS BOUDES Du 28 au 30 Août 2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Réserve à l'administration

N°

Merci de le remplir en LETTRES MAJUSCULES.

Nom..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal : ..... Ville ..... Pays .....

....

Véhicule :

Immatriculation : ..... Type .....

Année ..... Particularité .....Motorisation : .....

Club ...

Km parcourus jusqu'à Sennely : ..... Ville de Départ : .....

J'atteste que mon véhicule est en conformité à la législation française et s'engage à respecter le code de la route.

Inscription	TARIF	Personne	TOTAL
Conducteur * Et / ou Passagers de + 15 ans	X 45 €/ pers		
Passagers de – 15 ans	gratuit	gratuit	
Véhicules de marque autres que Citroën	X 5 € en plus	X 5 €	
	TOTAL	TOTAL	

* Le tarif de l'inscription comprend : voir renseignement utiles

Paiement par IBAN, Chèque Bancaire ou Postal Français à l'ordre de :

LN.A – VISA CLUB DE France

IBAN : FR76 1480 6000 1872 0025 5258 373 BIC : AGRIFRPP848

Votre inscription vous sera confirmée dès encaissement et confirmée par courrier ou mail.

AUCUNE INSCRIPTION NE SE FERA SUR PLACE.

Merci de nous retourner le formulaire d'inscription avec le paiement, la copie du récépissé du paiement en ligne ou la preuve du virement à :

Ln/A – Visa Club de France
30 rue de la Rigolerie
45240 SENNELY - FRANCE

Tout inscrit reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de la rencontre (cf. au dos) et s'engage à le respecter.

Signature du formulaire